

Urgences, objectifs et exigences citoyennes pour cultiver la paix du quartier à la planète

Jamais les problèmes qu'affronte l'humanité n'ont été aussi graves: conflits sans fin, prolifération des armes, y compris nucléaires, atteintes à l'environnement, mauvaise gestion des ressources vitales, malnutrition et épidémies... Cependant jamais l'humanité n'a autant qu'aujourd'hui disposé de moyens (connaissances, techniques, analyses) pour résoudre ces problèmes et créer les conditions afin que chaque être humain puisse vivre en paix et en sécurité, sécurité physique, sociale, médicale, nutritive et environnementale.

Le mode de production capitaliste est en pleine dérive financière et spéculative, la mondialisation néolibérale des économies, avec la circulation effrénée des capitaux et les délocalisations, a accentué la fracture entre riches et pauvres, à l'intérieur des sociétés et entre les pays. Le bilan est négatif dans de nombreuses régions.

Les engagements pris par les chefs d'Etat en l'An 2000 et réaffirmés en 2005 pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) destinés à réduire de moitié la pauvreté dans le monde, ne sont pas tenus.

Cette situation qui plonge plus d'un milliard d'habitants de la planète dans l'extrême pauvreté, est un facteur majeur d'insécurité sociale, de violences et de conflits armés. La volonté d'une remilitarisation des relations internationales, sous la pression de certains gouvernements dont ceux engagés dans l'Otan, se confirme. Les dépenses militaires mondiales ont atteint 1118 milliards de dollars en 2005 et en sont à 1630 en 2010. En France, les budgets militaires sont à la hausse depuis 2002 pour atteindre 39 milliards d'euros en 2010.

La « sécurité humaine » conçue comme le respect des droits, individuels et collectifs, et la satisfaction des besoins, fondée sur une éthique de solidarité, doit devenir la référence commune pour promouvoir un développement durable, soutenable par la planète, partagé et respectueux de l'environnement. Au premier rang des besoins, figure le droit pour tous de vivre en paix et en sécurité, dans des frontières garanties et reconnues, le droit de vivre sans crainte en tous lieux et à tout moment de sa vie.

En France, la pauvreté et l'exclusion s'aggravent, les atteintes aux droits humains fondamentaux se multiplient : droit au logement, à l'éducation, au travail, aux soins, aux services publics... La précarité et l'insécurité sociale se propagent.

Les tensions majeures de ces dernières années se concentrent autour de l'affrontement de deux conceptions des relations internationales: le droit et la démocratie, ou l'autoritarisme et l'injustice.

Pour le Mouvement de la paix, l'enjeu est le dépassement de la vieille culture de guerre - héritage d'un passé de dominations, d'obscurantisme et d'ignorance - par une culture de la paix conçue comme « un ensemble d'attitudes et de comportements qui rejettent la violence et veulent prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation entre les personnes, les groupes et les nations ».

Ce choix entre culture de guerre et culture de paix, représente un véritable enjeu de société, de mode de relations et de développement économique sur lequel les peuples et leurs représentants ont à se prononcer dans la perspective de la construction des alternatives pour un autre monde.

Citoyens engagés dans le Mouvement de la Paix, nous appelons à un sursaut civique pour cultiver la paix du quartier à la planète.

Nous mettons dans le débat autour des échéances citoyennes et de la co-élaboration d'alternatives, des propositions pour le court, le moyen et le long termes.

Pour une FRANCE et une EUROPE actives en faveur d'une Culture de la Paix et de la non-violence

Situation

La Paix est souvent présentée et vécue comme l'état de non-guerre. Dans le même temps, au prétexte d'assurer la Paix, beaucoup préparent la guerre et la font.

Dans notre société, la Culture de la Paix est un moyen essentiel pour empêcher les guerres, un moyen de justice sociale et de dialogue permanent.

L'Histoire nous enseigne qu'en préparant la guerre, on finit par la faire et que les armes dites de « dissuasion » finissent toujours par servir.

La paix ne se réduit pas à un état de non-guerre.

Depuis 1985, l'ONU a adopté des programmes et des recommandations pour la Culture de Paix définie comme « un ensemble de valeurs, attitudes, comportements et modes de vies qui rejettent la violence et préviennent les conflits ».

Après avoir décrété l'an 2000, charnière entre deux millénaires, année internationale de la culture de Paix, l'Assemblée Générale de l'ONU unanime a désigné la décennie 2001-2010 comme « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la Paix au profit des enfants du monde ».

En 2001, complétant la semaine internationale de l'ONU pour le désarmement - du 24 au 31 octobre de chaque année - qui marque chaque ouverture annuelle de l'Assemblée Générale, l'ONU a décidé qu'à partir de 2002 la Journée Internationale de la Paix sera observée chaque 21 septembre. La Culture de la Paix est une création permanente individuelle et collective pour un monde de justice sociale et pour notre survie.

La Culture de Paix en huit domaines d'actions

1. Renforcer une culture de la paix par l'éducation
2. Promouvoir le développement économique et social durable et soutenable par et pour la planète
3. Promouvoir le respect de tous les droits humains
4. Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes
5. Favoriser la participation démocratique
6. Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité
7. Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances
8. Promouvoir la paix et la sécurité internationale

Propositions

Pour notre Mouvement, la non-violence et la Paix comme culture commune entre les citoyens et les peuples de la Planète sont une priorité sociale urgente.

La Paix n'est pas un objectif lointain à atteindre. C'est un processus permanent de construction, dès maintenant, d'un avenir commun.

La Culture de Paix, par le respect des autres, le dialogue permanent et la satisfaction des besoins sociaux, culturels et environnementaux, est le moyen de construire une planète débarrassée des guerres.

Cela passe par une conception de la sécurité basée sur la dignité humaine, la justice et les droits.

Dans le monde globalisé contemporain, il est illusoire de percevoir sa propre sécurité au détriment de celle des autres.

C'est valable au niveau de l'individu, d'un groupe ou d'un État.

La situation est telle que nous serons tous en sécurité ou nous serons tous en insécurité.

Cela passe par un développement du multilatéralisme sans domination et une réorientation des sommes colossales consacrées aux budgets militaires.

Une urgence mondiale pour cette Culture de la Paix nous est posée dans laquelle chaque individu, groupe, État ou Institution doit assumer sa propre responsabilité.

Le Droit à la Paix doit être considéré -- et inscrit dans les textes institutionnels-- comme un Droit humain fondamental

En France, le Mouvement de la Paix propose la création d'une structure inter-ministérielle pour une Culture de la Paix, dotée de moyens conséquents et associant les ONG concernées, ayant pour mission de veiller au développement de cette culture dans toute la société et en particulier au sein de l'Éducation et des médias.

Pour une FRANCE et une EUROPE actives en matière d'Éducation à la Culture de la Paix et à la non-violence

Situation

La Culture de la Paix et de la non-violence prônée par l'ONU et l'Unesco accordée, parmi les huit domaines de son concept, une grande place à l'Éducation. D'abord le droit à l'Éducation pour tous et la mise en place de cette Éducation pour tous incluant l'Éducation à la Paix et à la non-violence, puisque c'est d'abord dans l'esprit des humains qu'il faut cultiver le refus de la guerre, de la violence, de la discrimination et de la volonté de domination.

Cette promotion par l'éducation, des valeurs, des comportements et des modes de vie qui vont dans le sens de la résolution pacifique des conflits, du dialogue pour la recherche du consensus, cette formation à la culture de paix et de la non-violence doivent trouver leur place à tous les niveaux, dans le système éducatif public comme dans l'éducation plus informelle, afin de toucher jeunes et moins jeunes.

Toutes les disciplines des différents cursus doivent en être pénétrées ainsi que la vie scolaire et universitaire : les méthodes pédagogiques, les contenus concernent tous les acteurs de la communauté éducative.

La formation à la médiation et à la résolution non-violente des conflits apparaissant dans la vie des établissements, concerne élèves, étudiants et adultes avec le développement de l'esprit de responsabilité, du respect et de la dignité que chacun doit se voir reconnaître et reconnaître lui-même envers autrui.

Cela suppose que les programmes, les manuels, les pratiques pédagogiques, la formation initiale et continue des enseignants se pénètrent de cette Culture de la Paix dépassant les concepts implicites ou déclarés de la « culture » de guerre et de domination qui ont prévalu jusque là.

La journée mondiale du 21 septembre pour la paix, les journées et semaines contre le racisme, pour la solidarité internationale, pour le développement durable et la protection de l'environnement, les échanges et voyages scolaires, les clubs d'activités et les projets éducatifs de coopération sont à développer en favorisant leur engagement dans cette Culture.

La mixité sociale, l'intégration scolaire, le refus de toute discrimination sont des éléments à intégrer dans l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) en résonance avec l'éducation à la paix. L'éducation à la paix est le parent pauvre du parcours citoyen des jeunes, déséquilibré par les dérives guerrières qui marquent « l'éducation à la défense ».

Des chaires, des unités d'enseignement d'éducation à la paix, comme le font l'ONU, l'Unesco et certaines Universités, devraient émerger dans nos facultés et instituts de formation des enseignants.

Propositions

L'introduction dans le système éducatif, de la maternelle au Supérieur, de l'éducation à la culture de la paix et de la non-violence avec l'approfondissement des huit domaines conçus par l'ONU doit être décidée.

Elle comporte des dimensions de savoirs à enseigner, de savoir-faire à pratiquer, de savoir-être à partager.

Les programmes officiels, les cursus, les manuels et les méthodes pédagogiques intégreront cette éducation.

L'introduction de cet enseignement dans la formation initiale et continue des personnels enseignants, des équipes éducatives sera effective.

Une formation à la médiation et à la gestion des conflits doit être dispensée et accessible à tous dans chaque établissement.

Les initiatives pédagogiques engagées dans le cadre de l'éducation à la paix et à la non-violence, l'implication dans la journée mondiale du 21 septembre ou dans les semaines dédiées aux domaines de cette éducation devront être encouragées.

La contribution des Associations d'Éducation Populaire, reconnues par le CNAJEP comme partenaires, sera encouragée à former dans le sens de cette culture de la paix.

La création de chaires universitaires ONU et Unesco pour la Culture de la Paix ou pour la défense des droits humains, l'activité des clubs Unesco sont à promouvoir.

Le 21 Septembre, journée mondiale pour la Paix et le 20 novembre, journée mondiale des Droits de l'Enfant sont des occasions d'expression et d'actions éducatives dans tous les secteurs de la société.

La Déclaration Universelle des Droits Humains, la Charte de l'ONU sont des textes à étudier et à promouvoir dans tous les milieux à vocation ou à responsabilité éducative en particulier en direction de la jeunesse.

Pour une FRANCE et une EUROPE actives pour la réduction des dépenses militaires, l'interdiction du commerce des armes et la reconversion des industries d'armement

Situation

Chimère d'une sécurité fondée sur la capacité à détruire et instrument de domination, les dépenses militaires sont un énorme gâchis au regard des immenses besoins de l'humanité et des défis à affronter pour préserver la diversité du vivant et l'environnement.

Depuis des millénaires, l'idée que la sécurité est fondée sur l'accumulation des armes n'a entraîné que guerres et destructions et un énorme gâchis des moyens : course aux armements, « secret défense » sur des technologies utiles au civil, gouffre économique.

Les dépenses militaires augmentent à nouveau depuis le 11 septembre 2001 : 1118 milliards de dollars en 2005, 1630 milliards de dollars en 2010 dans le monde contre 850 milliards en 2002 (soit : + 92 % en 9 ans) !

Par comparaison, en 2010, le montant de l'aide au développement n'a été que de 128,7 milliards de dollars soit 0.32 % du revenu national cumulé des pays développés.

En France, le budget militaire augmente chaque année, c'est le 2ème budget de la nation avec 39 milliards d'Euros. Les opérations extérieures, essentiellement 4000 hommes en Afghanistan et 1300 en Libye (voir fiche 7), y ont ajouté un surcoût de 1,2 Md d'euros en 2011.

Alors que la moyenne européenne des dépenses militaires est à 1,7 % du PIB, celles de la France se situent à 2,6 %.

Dans le même temps, le gouvernement réduit les moyens de la santé, de l'éducation, de la culture ou du logement, produisant une insécurité sociale croissante.

N'est-ce pas l'accumulation des armes qui facilite le recours à la violence et à la guerre ?

La mondialisation des économies a entraîné la banalisation de la marchandise « armements » et le développement du mercenariat.

La France est le 5ème exportateur d'armes au monde (le 3ème par habitant) ; 500 000 personnes meurent chaque année d'une arme à feu dite « légère » !

Propositions

Pour le Mouvement de la Paix, il faut réorienter les budgets militaires vers le développement. Les maux de l'humanité ne peuvent être combattus par les armes, ils en sont au contraire aggravés. C'est d'un avenir de paix, de justice et de développement dont nous avons tous besoin.

Cette sécurité humaine implique qu'on ne détourne pas d'immenses moyens vers la destruction.

Le Mouvement de la Paix se prononce pour le gel des crédits destinés aux nouveaux programmes d'armement et met en débat la réduction de 50% des budgets militaires dans les dix ans à venir (1,8 milliards d'euros + 1,2 milliards d'économie sur les Opex, ce qui donne 3 milliards qui peuvent être ajoutés dès 2013 aux budgets sociaux, éducatifs, solidaires et environnementaux). Montant auquel il faut ajouter 1,8 milliards d'économie supplémentaire chaque année suivante. Résultat : 10,2 milliards d'économie au budget 2017 et 10,2 milliards au budget 2022.

Les armes ne sont pas des marchandises comme les autres. La France, ses entreprises et leurs salariés ont bien d'autres atouts à offrir au monde que des armes.

Le Mouvement de la Paix participe aux campagnes pour interdire toutes les armes de destruction massive, les mines anti-personnels, les armes à sous munitions, les armes à Uranium appauvri.

Il promeut la limitation et le contrôle strict du transfert des armements en vue de son interdiction complète au sein de la Campagne de contrôle international du commerce des armes. Il s'oppose aux Salons de l'armement et en particulier le Salon bisannuel EuroSatory en région parisienne.

La France doit ratifier tous les traités et protocoles d'interdiction existants et en promouvoir de nouveaux pour les armes non encore concernées, en particulier l'arme nucléaire.

L'accumulation des armements de toutes générations est telle que cela crée un nouveau besoin social et économique : une industrie du désarmement, du démantèlement, de la reconversion civile, peut et doit se développer.

Reconversion, diversification, création d'activités pour des productions pacifiques, les possibilités sont multiples pour diminuer la production d'armes, reconvertir avec la contribution des salariés et pour avancer vers le désarmement.

Pour une FRANCE et une EUROPE actives en faveur de l'abolition des armes nucléaires

Situation

Les armes nucléaires sont des armes de domination et de destruction massive explicitement destinées à massacrer les populations civiles. Elles ont des conséquences humanitaires et environnementales (hiver nucléaire) catastrophiques même lors d'une utilisation régionale.

Utilisées par deux fois dans l'histoire de l'Humanité, leur prolifération accroît le danger d'un nouvel usage volontaire ou accidentel.

Pour faire face au danger, la communauté internationale a estimé dès 1970 qu'il n'y avait qu'une seule issue possible, leur élimination. Cette élimination a été prévue, dans le cadre d'un traité international, le Traité de non-prolifération (TNP) signé par la totalité des États du monde sauf l'Inde, le Pakistan et Israël. La Corée du Nord s'en est retirée en 2003. Depuis, il y a plus de pays qui ont renoncé à l'arme nucléaire que de pays qui ont cherché à l'acquérir.

*A travers le TNP, les **États dotés** de l'arme atomique (Russie, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Chine) se sont engagés à éliminer leurs bombes atomiques et devront rendre compte lors du Comité préparatoire du TNP en 2014, des efforts fournis. En échange, les **États non dotés** se sont engagés à ne jamais posséder ces armes.*

La modernisation et le développement d'armes nucléaires plus sophistiquées (mini nukes, etc...) par les puissances nucléaires montre clairement le non-respect de leurs obligations de désarmement et constitue une claire violation du TNP.

Pour la France, cette violation consiste notamment dans son programme d'essais nucléaires en laboratoire, son élaboration de nouvelles bombes atomiques (TN 75 et TNN), de nouveaux missiles (M 45 et M 51) et dans la construction de nouveaux sous-marins porteurs d'armes nucléaires (les SNLE- NG).

Le maintien et la modernisation de l'arsenal Français coûtent 15 milliards d'Euros. Dans la crise subie actuellement par la population française, comment ne pas mettre en regard l'augmentation du budget militaire et la réduction des budgets sociaux (éducation, santé, transports, retraites, etc.)

Propositions

Pour le Mouvement de la Paix, le désarmement nucléaire est une question de survie de l'espèce humaine et de préservation de la planète. Toute frappe nucléaire est un crime contre l'humanité, moralement insoutenable à cause des conséquences humaines catastrophiques car elle vise les populations civiles. Les armes nucléaires sont dangereuses, coûteuses économiquement et inutiles militairement.

L'abolition des armes nucléaires est une obligation du droit international au travers de l'article 6 du TNP et des principes essentiels du droit humanitaire international (Convention de Genève).

Cette obligation a été rappelée par le Tribunal International de la Haye le 8 Juillet 1996 à l'unanimité des 14 juges : « il existe une obligation de poursuivre de bonne foi jusqu'à leur conclusion, des négociations pour le désarmement nucléaire sous tous ses aspects, sous un contrôle international strict et effectif ».

Dans ce contexte, la France et la Communauté internationale doivent s'engager sans tarder dans la réalisation de ce qu'ils ont signé, la mise en œuvre effective du désarmement nucléaire.

Les armes nucléaires étant illégales, comme le précise la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU en 1961, l'heure n'est pas aux débats idéologiques mais à la mise en œuvre du droit international.

Ainsi, les milliers de bombes atomiques possédées par les USA, le Royaume Uni ou d'autres États ont été inutiles contre les attentats terroristes.

La France et l'Europe doivent prendre l'initiative pour l'adoption d'une Convention d'élimination des armes nucléaires. Déjà 145 pays sont favorables à la mise en œuvre d'une telle Convention. Le modèle de Convention proposé par le Costa Rica et la Malaisie à l'Assemblée générale de l'ONU peut être une base de négociation.

Cet engagement n'exclura pas des mesures exemplaires telles que la levée immédiate de l'état d'alerte et l'arrêt de tout programme de modernisation, tel que le programme M51. Nous soulignons également l'importance des résultats de la Conférence du TNP 2010 :

- l'évocation dans le document final d'une Convention d'élimination de l'arme nucléaire.
- la Conférence en 2012 sur la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, dont le mouvement va s'assurer de la bonne tenue et en faire la promotion (application de la résolution de 1995),
- l'importance réaffirmée de la création de zones sans armes nucléaires. En effet, les zones exemptes d'armes nucléaires, qui recouvrent déjà la moitié Sud de la planète, restent d'importance cruciale pour continuer leur extension.

Le Mouvement de la Paix demande que la France et l'Europe s'engagent dans la mise en œuvre de nouvelles orientations pour la paix et la sécurité du monde, en s'opposant à la militarisation des relations internationales et en s'attaquant aux racines des maux de ce monde : l'injustice, la pauvreté, les atteintes aux droits humains et sociaux, et en développant des mécanismes de sécurité collective.

Pour cela il faut de l'argent. Nous souhaitons que les crédits consacrés au désarmement nucléaire, à la promotion de tous les droits humains et à l'émergence progressive d'une culture de la paix, s'opposent aux logiques actuelles de domination et de guerre.

Pour une FRANCE et une EUROPE actives en faveur d'une Organisation des Nations Unies plus démocratique et plus efficace

Situation

Quand on parle de l'ONU dans les médias, c'est le plus souvent pour souligner son incapacité à résoudre un conflit, son caractère bureaucratique, la lenteur de ses décisions ou sa soumission aux intérêts de telle ou telle puissance, parfois pour la corruption ou les exactions parmi les troupes mises sous son commandement

Ces réalités ne doivent cependant pas masquer le rôle irremplaçable de l'ONU dont il faut rappeler et défendre les caractéristiques fondamentales :

- la Charte de 1945 met en avant le rôle des peuples et fixe les objectifs d'éradication de la guerre par la garantie des droits humains, l'égalité entre les individus et entre les nations, le progrès social, la liberté et l'amélioration des conditions de vie.

- l'ONU regroupe presque tous les États de la planète, ce qui lui confère une légitimité universelle. La reconnaissance de l'Etat de Palestine ajouterait à cette légitimité.

- l'activité des agences de l'ONU (OMS, FAO, UNESCO, UNICEF, HCR, etc...) contribue concrètement à l'amélioration de la vie matérielle, sanitaire et culturelle des gens, de leur dignité et de leurs droits.

- les grandes conférences internationales de l'ONU ont permis des avancées du droit international dans les domaines les plus divers (droits humains, environnement, juridictions internationales,...) ; l'ONU est dépositaire de plus de 500 traités ; en l'an 2000, tous les États membres ont souscrit aux Objectifs du Millénaire pour le Développement à réaliser d'ici 2015.

Pour que l'ONU puisse jouer tout son rôle, il faut respecter la Charte et l'appliquer dans son intégralité, notamment pour remplir ses missions de prévention, d'interposition, de maintien ou de rétablissement de la paix. Les missions à caractère militaire doivent rester sous le strict commandement de l'Onu, y compris sur les contingents mis à disposition par les pays membres.

Il s'agit aussi de faire des principes d'égalité et d'universalité de la Charte de l'ONU une réalité effective et d'organiser une écoute plus permanente des ONG.

Ainsi, une organisation agissant de façon plus conforme aux principes de la Charte sera plus efficace.

Propositions

L'élargissement des champs de compétence et l'accroissement des moyens de l'ONU.

Pour permettre à l'ONU de mener une véritable politique de développement, il faut mettre l'OMC, le FMI et la Banque Mondiale au service des objectifs de la Charte et du Millénaire et les réintégrer dans le système institutionnel de l'ONU.

Pour permettre à l'ONU d'agir plus efficacement, il faut créer des instances de médiation et accroître la capacité d'initiative du Secrétaire Général pour faire appliquer les résolutions.

Pour trouver de nouveaux moyens pour l'ONU, on peut penser à taxer les ventes d'armement et les mouvements spéculatifs des capitaux.

Un meilleur fonctionnement, plus démocratique, des instances de l'ONU.

Il faut rééquilibrer le poids respectif du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale en faveur de cette dernière, élargir le Conseil de Sécurité à davantage de membres et limiter l'usage du droit de « veto » par les cinq membres permanents à la défense des principes de la Charte selon son article 24-2.

Il faut en outre assurer la transparence des débats et revaloriser le Conseil Economique et Social.

Le renforcement du droit international

Le droit international a progressé mais les instances juridiques existantes sont insuffisantes pour faire respecter le droit, notamment en matière économique, financière, sociale et environnementale.

La création de la Cour Pénale Internationale irait dans le bon sens si cette institution était réellement universelle et égalitaire.

L'ouverture aux ONG et à la société civile

L'ONU doit s'ouvrir aux ONG dans ses institutions de manière plus permanente et leur permettre de développer leurs possibilités d'intervention et d'alerte.

Un partenariat institutionnalisé permettrait de remplir des missions de surveillance et d'alerte en matière de maintien de la paix, de droits humains, d'écologie et de préservation de la planète et de sa diversité.

Pour une FRANCE active en faveur d'une Europe sociale et pacifique, œuvrant pour le désarmement, la solidarité entre les peuples et le droit international

Situation

L'Union Européenne est aujourd'hui la confirmation que des peuples jugés ennemis héréditaires par l'Histoire peuvent construire un espace d'avenir commun à partir du moment où ils le décident.

Cette construction de portée positive pour un avenir de paix est aujourd'hui contredite par une volonté de l'inscrire dans une logique d'influence et de domination basée sur le libéralisme économique, la concurrence internationale soi-disant « libre et non faussée » et la soumission aux marchés financiers ou aux multinationales.

L'Europe regorge d'armes atomiques. Première puissance nucléaire installée sur le territoire de l'Europe, les États-Unis y possèdent 480 têtes nucléaires réparties dans 6 pays.

L'Organisation pour la Sécurité Commune en Europe (OSCE) est marginalisée au profit de l'OTAN qui demeure la seule alliance militaire présente sur le continent, avec des bases et des implantations nucléaires dans divers pays et qui veut s'étendre et intervenir bien au-delà de l'Europe ou de l'Atlantique Nord.

L'Europe peut-elle devenir un espace de paix et de démilitarisation des relations internationales, exempte d'armes nucléaires, exemplaire pour le monde ou sera-t-elle un symbole de militarisation à outrance de la Planète et de danger par le feu nucléaire ?

Le vote du Parlement Européen pour l'application effective du TNP est une initiative majeure qui demande des prolongements. En revanche, la mise à disposition de l'Union Européenne des armes nucléaires françaises et britanniques constituerait un acte de prolifération horizontale en violation du TNP.

L'Europe peut-elle devenir un lieu de développement des coopérations et des solidarités entre les peuples qui la composent ? Un lieu agissant énergiquement à l'échelle du monde pour contrecarrer les pratiques néfastes de la guerre économique et de la mise en concurrence des peuples et des systèmes sociaux ? Un lieu d'initiatives pour construire la Paix par la promotion de tous les droits humains pour tous dans le monde ?

L'Union Européenne, en rompant avec son credo actuel de libéralisation de l'économie, en réformant ses institutions vers plus de démocratie, représentative et participative, en rendant effectifs et justiciables les droits fondamentaux, se mettra-t-elle enfin au service des peuples, pour une mondialisation de la paix, de la coopération et du développement éthique, équitable, durable et soutenable par la planète ?

Propositions

Le Mouvement de la Paix demande que l'Europe rejette la guerre comme instrument de résolution des conflits internationaux et reconnaisse, comme le réaffirme l'Appel final de la Conférence Internationale de St-Jacques de Compostelle en Décembre 2010,

le droit à la Paix comme un droit fondamental qu'il faut inscrire dans les textes internationaux, européens et nationaux.

Il entend promouvoir les structures pan-européennes de sécurité entre tous les pays de l'Europe géographique, comme le Conseil de l'Europe et l'OSCE qui doit revenir aux principes de sécurité collective et mutuelle en Europe et au rôle qui lui est imparti par l'Acte Final d'Helsinki de 1975.

L'Union Européenne doit permettre en son sein des politiques publiques ambitieuses avec une politique fiscale et monétaire au service de l'emploi, de la protection sociale, des avancées démocratiques et du développement des services publics.

La place des ONG, du mouvement syndical, de la société civile, des réseaux et forums du mouvement social doit être reconnue et respectée.

L'Union Européenne doit contribuer à la réforme démocratique de l'ONU et des institutions internationales dans le sens d'une meilleure prise en compte des peuples, des ONG et de la société civile.

Elle doit agir, en liaison avec l'ONU, dans le respect de sa Charte, pour la résolution pacifique des conflits, la fin des guerres, leur prévention, l'aide et la protection pour les populations réfugiées ou sinistrées.

La Politique Européenne de Sécurité et de Défense doit être placée sous contrôle démocratique, en toute indépendance des USA et de l'OTAN. La France et l'Europe doivent oeuvrer à la dissolution de l'OTAN. La France doit s'en retirer dès maintenant. Aucune base étrangère, notamment états-unienne ne doit demeurer sur le sol européen.

L'Europe doit oeuvrer à la pleine application du TNP et s'engager sur la voie du désarmement nucléaire général et contrôlé en se déclarant notamment zone dénucléarisée.

Les corps armés éventuellement constitués pour la propre Union Européenne, doivent dépendre du contrôle des Assemblées européennes et nationales des pays engagés. Ils devraient être conçus pour être mis au service de l'ONU, dans le cadre d'un mandat explicite de son Assemblée Générale, et sous son commandement, pour l'accomplissement de ses résolutions, dans le respect de sa Charte.

Pour une FRANCE et une EUROPE actives en faveur de solutions de paix dans les conflits

Situation

La situation dans le monde, le danger des armes nucléaires, la poursuite de guerres meurtrières, la persistance de dictatures, la répression massive contre des populations et des personnes qui luttent pour leurs droits, l'état des relations internationales, tout incite à ce que la France agisse résolument en faveur de solutions de paix, de désarmement, de démocratie et de justice sociale partout dans le monde, sans pour autant participer à la volonté de domination qui caractérise les interventions des grandes puissances.

En effet nombre de ces conflits résultent de la volonté de contrôler, d'exploiter voire de piller certaines régions en particulier dans les pays du Sud où les puissances économiques, financières et/ou étatiques n'hésitent pas à organiser et instrumentaliser des conflits latents qui résultent souvent des découpages dus à la colonisation.

En matière de droit international, la sécurité humaine, économique et sociale, des individus et des peuples doit se construire en s'appuyant sur les principes et droits énoncés dans la Charte de l'ONU et leur déclinaison dans les 8 axes de la culture de la paix.

La non-mise en œuvre du désarmement nucléaire est un facteur de conflits.

En matière de prévention des conflits, la communauté internationale s'est dotée d'outils multilatéraux (ONU, OSCE, UA...). Par ailleurs de nombreuses ONG jouent un rôle important visant à faire intervenir les peuples sur ces questions.

Nous saluons le grand élan d'aspiration à la liberté et à la démocratie que représente le mouvement des peuples de Tunisie, d'Égypte, de Syrie, du Yémen, de Libye. Les peuples d'Amérique latine se sont aussi engagés dans des processus de démocratisation et de transformations sociales.

Le recours unilatéral, hors ONU, par certains pays, au blocus à l'égard d'autres, est illégal et rejeté par l'Assemblée Générale de l'ONU qui, pour ce qui concerne Cuba, a dénoncé à l'unanimité de ses membres (sauf les USA et Israël) le blocus dont est victime ce pays depuis 50 ans. Le maintien de la base-prison militaire de Guantanamo, est hors de toute légalité.

Propositions

La politique de la France doit reposer sur les principes de la Charte de l'Onu. Comme l'indique le Parlement Européen dans un vœu adopté en septembre 2005, la résolution des conflits et la promotion d'une sécurité humaine passent par « un engagement en faveur d'une ONU forte, rappelant qu'un multilatéralisme authentique constitue l'outil le plus approprié pour relever les défis, résoudre les problèmes et éloigner les menaces auxquelles la communauté internationale est confrontée ». Aussi, l'ONU qui a un budget pour la paix égal à 1% des dépenses mondiales d'armement doit avoir des moyens à la hauteur des enjeux. .

Pour le Mouvement de la Paix, toute intervention militaire

étrangère doit être sous mandat et contrôle de l'ONU. Nous appelons à la dissolution de l'OTAN.

En conformité avec le droit international et les Résolutions de l'Onu conformes à sa Charte, la France doit participer à des contingents d'interposition et de maintien de la paix, sous commandement ONU exclusivement.

Les troupes étrangères en Afghanistan, dont les françaises, doivent intégralement être placées sous mandat et commandement de l'ONU et évacuer le pays à bref délai pour laisser place à l'aide civile et humanitaire internationale en faveur des populations et à un processus immédiat de concertations pour aboutir à l'arrêt des combats et à la mise en œuvre par la société afghane du processus de démocratisation.

La France doit passer, en Afrique, de la pratique néo-coloniale de la FrançAfrique à des relations de partenariat à égalité et de coopérations mutuellement avantageuses. Cela passe par l'abandon des bases militaires, des interventions de soutien à des dictatures et des blocages des évolutions démocratiques, parfois sous couvert de conventions d'assistance.

Elle doit évacuer toutes ses bases militaires situées hors du territoire national.

Au sein de l'UE et à ses frontières, il faut valoriser tout pas vers la consolidation de la paix (Irlande du Nord, Balkans), exiger l'évacuation des troupes turques de Chypre, le démantèlement des bases militaires étrangères à l'UE et la dissolution des pactes agressifs hérités de la guerre froide.

Le droit d'autodétermination des peuples, les libertés fondamentales des populations et des personnes sont à défendre sans complaisances avec les pouvoirs qui y portent atteinte que ce soit pour les peuples tchéchène, tibétain, kurde ou au Darfour et au Sahara Occidental.

Il faut que cesse, partout la privatisation des armées, le recours à des mercenaires sous-traitants dans les conflits, toutes choses qui alimentent la guerre, laquelle devient en tant que telle une marchandise obéissant aux lois du marché.

Nous demandons à la France de soutenir le travail de la Commission spéciale de l'Onu créée pour combattre cette évolution néfaste.

Pour résoudre la crise iranienne nous demandons que, conformément aux conclusions de la dernière conférence du TNP, les puissances nucléaires s'engagent dans la mise en œuvre effective d'une Convention de désarmement nucléaire multilatéral et concerté et réunissent la commission prévue pour mettre en place au Moyen et Proche Orient une Zone exempte d'armes nucléaires

Pour une FRANCE et une EUROPE actives pour une paix juste et durable au Moyen Orient

Situation

Depuis des décennies, nombre de peuples du Proche et Moyen Orient sont confrontés à la guerre et la violence, soumis à des dictatures et aux atteintes aux droits humains.

Les guerres lancées par les États-Unis et l'OTAN sont motivées par des intérêts économiques et des logiques de domination. C'est le cas de la guerre illégale menée en Irak, de celle menée en Afghanistan avec l'occupation du pays, mais aussi de l'ingérence dans d'autres pays.

Ces attaques violentes, menées au nom de la démocratie et de la lutte contre le terrorisme ont fait des dizaines de milliers de victimes civiles, provoqué des destructions énormes et meurtri des peuples entiers sans amener la mise en place de gouvernements démocratiques.

Les populations se retrouvent prises dans un étau avec d'un côté un statu quo insupportable et de l'autre une intervention étrangère qui n'a résolu aucun problème. Les atteintes aux droits humains, les tensions et la violence perdurent dans la région avec la menace de nouveaux conflits (Iran), de guerre civile (Irak) ou la mise en place de régimes islamistes.

Cette politique de la force montre l'impasse des solutions militaires, leur échec et la nécessité du retrait des troupes étrangères en Irak et en Afghanistan.

Pourtant l'extraordinaire mouvement des peuples pour la démocratie du « Printemps arabe » a montré que des actions non violentes peuvent obtenir des résultats et aboutir à des changements. Dans ces luttes, les jeunes, les femmes ont eu un grand rôle et ouvrent l'espoir d'une paix juste et durable dans toute la région..

En Israël et Palestine, malgré le soutien croissant de la population palestinienne à la résistance non-violente et les accords signés par la quasi totalité des forces politiques palestiniennes (dont le Hamas) pour cesser la lutte armée, le gouvernement israélien persiste dans son attitude intransigeante et méprisante du droit international.

Au début 2009, il a mené une nouvelle guerre destructrice contre la bande de Gaza déjà soumise à un blocus inhumain. Il poursuit la construction de colonies et l'annexion des quartiers arabes à Jérusalem provoquant ainsi le blocage des négociations avec l'Autorité palestinienne.

Il mène une répression violente contre la résistance populaire non-violente qui s'étend en Cisjordanie et à Jérusalem. Il a également tout fait pour contrer la grande campagne menée en France et dans de nombreux pays pour briser le blocus de Gaza

Propositions

La France et l'Europe doivent mettre un terme aux actions militaires, refuser toute ingérence étrangère, travailler à démilitariser les rapports entre États et créer les conditions d'un nouveau dialogue international et régional, entre l'Europe et le Moyen-Orient, fondé sur la négociation, le respect des cultures, du droit international et des droits humains, les coopérations et l'aide au développement.

Les soldats qui sont encore en Afghanistan, en Irak et en Libye doivent être rapatriés sans délais.

Les bases étrangères dont celle d'Abou Dabhi doivent être fermées.

Une zone dénucléarisée doit être créée dans tout le Moyen et le Proche Orient. La France et l'Union européenne doivent agir pour que la conférence prévue sur cette question lors de la Conférence de révision du TNP de 2010, se tienne en 2012 et qu'elle permette d'avancer vers le démantèlement des armes nucléaires israéliennes et le respect de la non-prolifération nucléaire dans cette région sous le contrôle de l'AIEA.

L'Europe et la France doivent

- soutenir les forces démocratiques et pacifiques de la société civile dans tous les pays de la région, encourager la participation des femmes aux processus de paix et de construction d'États de droit, démocratiques et laïques.
- participer à la reconstruction des zones dévastées par la guerre et au développement des pays les plus pauvres sous l'égide de l'ONU.

Au Proche Orient

Nous agissons auprès des dirigeants de la France et de l'UE :

- pour faire aboutir la demande du Président Mahmoud Abbas de reconnaissance de l'État palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem Est comme capitale, en tant que 195^{ème} État de l'ONU. La France devrait être le 9^{ème} pays du Conseil de Sécurité, qui reconnaisse l'État de Palestine, afin d'obtenir la majorité rendant le veto des États-Unis contraire à la Charte de l'ONU.

- pour l'application du droit international et des réso-

Pour une FRANCE et une EUROPE actives pour une **paix** juste et durable au **Moyen Orient**

Suite situation

en agissant au mépris de la justice et du droit pour que les bateaux de la flottille de la liberté ne puissent atteindre Gaza. .

Mais l'espoir d'arriver enfin à une paix juste et durable avec l'existence de deux États devient de plus en plus crédible et son principe accepté unanimement. Les atteintes au droit international provoquent une indignation croissante dans l'opinion publique internationale et, à défaut d'actes concrets, des déclarations de réprobation de la part de l'ONU et même des alliés d'Israël qui ne peuvent plus soutenir des actions qualifiées de crimes de guerre dans un rapport officiel de l'ONU.

La demande de reconnaissance par l'ONU de l'État palestinien est soutenue par la majorité des pays du monde et c'est le veto américain et l'opposition de quelques pays (dont la France) qui font blocage à cette demande. Une étape importante a été franchie avec l'admission de l'État palestinien à l'Unesco.

Au Moyen et au Proche Orient, zones hautement stratégiques aussi bien par ses enjeux économiques que politiques, les échecs répétés des offensives militaires pour apporter « la paix » et « la démocratie » rappellent douloureusement qu'il n'y a pas de solutions de force.

Le droit des peuples à vivre en paix et en sécurité et à choisir leur avenir en toute liberté dans des États aux frontières sûres et reconnues est inaliénable.

Il ne pourra se fonder que sur le respect des résolutions de l'ONU. L'Union européenne et la France ont un rôle important à jouer pour contribuer à trouver des solutions négociées dans le cadre de l'ONU.

Suite proposition

lutions de l'ONU concernant le démantèlement du mur, le droit au retour des réfugiés, la fin de la colonisation et la levée du blocus de Gaza.

- pour la libération de tous les prisonniers politiques.
- pour la suspension de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël et le marquage des produits issus des colonies dans le cadre de la campagne BDS.
- pour le soutien à la résistance populaire non-violente en Palestine et aux forces de paix en Israël.

Les territoires occupés par Israël au Liban et en Syrie doivent être restitués.

Pour une FRANCE et une EUROPE actives pour la promotion de tous les droits humains et la lutte contre les discriminations et les exclusions

Situation

Nous constatons des formes et un nombre important de discriminations: racisme, homophobie, sexisme, xénophobie... Leur point commun : la peur des autres et la mise en concurrence des Hommes contre les Hommes et des États contre les États.

Les tendances, hélas très répandues, à se méfier de celui ou celle qui est perçue comme différent(e), sont exacerbées par la pauvreté, la misère et « l'impression » que ce serait l'autre qui vous prendrait ce dont vous avez besoin.

Nous dénonçons les violences faites aux femmes.

Les guerres et les violences viennent en particulier du non-respect des droits humains qui engendrent des inégalités et des injustices au niveau des individus, des groupes, des États.

Certaines industries notamment l'industrie nucléaire portent atteinte au génome humain.

La non satisfaction des besoins humains engendre des humiliations, des frustrations qui font le terreau sur lequel se développent les idéologies racistes, discriminatoires, de violence et d'exclusion et favorise la montée des extrémismes.

Cette situation fragilise les individus et les sociétés ; elle conduit à la perte de repères, favorise l'individualisme, empêche la possibilité d'envisager un monde du « vivre ensemble solidaire » soucieux du devenir de la Planète et de l'épanouissement des futures générations.

Propositions

La satisfaction des besoins humains actuels et futurs est la base fondamentale pour un monde de paix et le droit à la paix est une exigence à défendre.

Le Maire d'Hiroshima, lors de la révision du TNP en mai 2005 à New York, devant les Maires et les élus, disait « Au-delà de l'élimination des armes nucléaires qui est notre objectif à court terme, je rêve que chacun puisse se lever le matin en sachant qu'il a un travail, qu'il peut se soigner... ».

Donner à chacun la possibilité d'affirmer ce qu'il est, ce qu'il représente, ce à quoi il aspire, est fondamental et ainsi assurer la liberté de conscience dans le strict respect des règles de la laïcité.

Nous exigeons l'application de la loi du 5 juillet 2010 concernant les violences faites aux femmes.

Il nous faut garantir la sécurité des personnes et des biens en s'attaquant aux causes de l'insécurité : inégalités, chômage, discriminations, pauvreté, violences, en particulier les violences faites aux femmes et aux plus faibles.

Pour ce faire, des mesures doivent être prises pour assurer, pour tous et toutes, la satisfaction des droits au travail, au logement, à l'éducation, à la santé, à la citoyenneté, du droit de vivre librement et non sous la contrainte.

Cette satisfaction des besoins humains permettra de voir l'Autre comme partenaire de la communauté humaine et non comme Ennemi. Elle obligera les États à avoir des politiques de partenariat et non la mise en œuvre de politiques de domination économique, financière, militaire, culturelle.

Il nous faut lutter contre toute atteinte à la liberté d'expression et la mainmise de l'État et des puissances financières sur les médias.

Il faut aussi assurer le respect des droits des immigrés, des travailleurs immigrés retraités, de ceux qui sont des anciens combattants (droit à la perception de leur retraite sans obligation de résidence), la régularisation des « sans-papiers », le droit de vivre en famille, la simplification de l'accès à l'emploi et à la nationalité française.

Il faut assurer le respect du droit à la libre circulation des femmes et des hommes avec la suppression des visas pour tous.

Ainsi, pourra émerger une conscience citoyenne de solidarité internationale pour aider les échanges entre les peuples, et en particulier entre les jeunes.

Pour une FRANCE et une EUROPE actives en faveur d'une mondialisation respectueuse des êtres humains et de la planète

Situation

Le développement de la mondialisation est profondément marqué par l'empreinte de la financiarisation de l'organisation des sociétés nationales et internationales. C'est la mondialisation libérale. Mais les peuples montrent leur volonté de coopérer, d'échanger sur des bases justes et équitables.

Les grandes multinationales, y compris celles d'origine française, impriment leur marque et exercent des pressions énormes sur les États qui souvent ont un PIB très inférieur au CA global de ces entreprises. Elles mettent ces pays sous leur domination en accord avec les pays riches et elles deviennent des agents actifs du néo-colonialisme. Les agences de notation qui prétendent imposer leur diktat à partir de critères très discutables, n'ont pas de légitimité et se sont largement trompées,

Dans beaucoup de pays du Tiers-Monde, le poids de la dette accumulée s'aggrave depuis de nombreuses années au profit des pays riches. Il étouffe les industries naissantes et les activités traditionnelles. L'aide internationale agit à l'opposé de ce qu'elle est censée faire. Par la corruption et des destinations militaires et non en faveur du développement et des populations, ces « aides » contribuent ainsi à maintenir sous dépendance les pays où elles sont versées.

La mondialisation libérale, en renforçant les inégalités, rend les pauvres encore plus pauvres et démunis, et les riches encore plus riches et dominateurs. Elle accentue la tension entre les pays et augmente les risques de conflits intra et inter-étatiques.

La présence de bases militaires des pays dominants, dont la France, accroît la pression sur les pays qui les supportent et parfois doivent les financer.

Les organismes internationaux, OMC, FMI et Banque Mondiale, ainsi que les G8 et G20 (sans légitimité), ajoutent à ces pressions et imposent des critères qui peuvent aller à l'encontre des résultats recherchés. Le fonctionnement de ces organismes n'est pas démocratique.

L'eau, bien public, est devenue un enjeu primordial, comme le sont le pétrole, les autres matières premières et l'accaparement des terres agricoles. Dans l'avenir elle sera encore plus stratégique. La possession de cette ressource est au cœur, notamment, des conflits aux Proche et Moyen Orient.

Propositions

Une autre mondialisation doit se développer par des coopérations bi et multilatérales. Les échanges, avec d'autres pays ou avec des entreprises, doivent se faire sur des bases justes, équilibrées et démocratiquement définies. L'OMC doit devenir le garant de cette justice et de cet équilibre, dans le respect des droits sociaux. Sa politique doit être définie et contrôlée par l'Assemblée Générale de l'ONU, ainsi que celles du FMI et de la Banque Mondiale.

Le succès des Forums Sociaux Mondiaux et continen-taux illustre bien cette aspiration. Les gouvernements doivent prendre en compte leurs conclusions.

Il faut, sans délai, annuler la dette des pays pauvres et garantir la stabilité des cours des matières premières au niveau correspondant à leur coût réel.

Les pays riches doivent honorer leurs engagements de consacrer 0,7% de leur PIB au développement et augmenter progressivement ce pourcentage.

Il faut favoriser les coopérations équitables bi et multi-latérales, mutuellement avantageuses, du niveau local à l'international.

Les droits économiques, sociaux et culturels (PESC) doivent être respectés. Des politiques de prix équitables, rémunérant les matières premières, les productions, les biens et les services, doivent préserver les productions locales, sauvegarder la diversité biologique, végétale et culturelle.

La France et les autres pays de l'Union Européenne ne doivent pas s'incliner devant les agences de notation et doivent reconquérir leur souveraineté de politique économique, monétaire et financière dans le cadre d'une coopération internationale et des instances de l'Onu.

La France doit être active sur les grands problèmes posés à la survie de notre planète, lors des grandes conférences onusiennes: Conférence annuelle sur le Climat (COP), Conférence mondiale sur l'eau (mars 2012 à Marseille), Conférence de RIO + 20 en juin 2012.

Le Mouvement de la Paix poursuivra son engagement sur ces questions dans les grands réseaux internationaux (Forum Sociaux et alternatifs) en se basant sur la Culture de la Paix.

Pour une FRANCE et une EUROPE exemplaires en matière d'Immigration et de Droit d'Asile

Situation

Innombrables sont les hommes et les femmes dont la vie s'écoule le plus souvent sous la contrainte d'une mobilité forcée, d'autant plus que les violences du colonialisme et le pillage des colonies ont contribué à déstabiliser et déstructurer des régions entières, à laisser des frontières artificielles et des classifications ethniques discriminantes.

Les traces de cette violence sont encore visibles aujourd'hui.

Le soutien accordé à des dictatures imposées aux peuples, les obstacles mis par le néocolonialisme au démarrage d'un développement endogène, le désastreux bilan de la dette, le déclenchement de conflits locaux meurtriers, les difficultés nutritionnelles et sanitaires poussent des jeunes, des femmes, des familles à s'exiler pour tenter de survivre, de nourrir leurs enfants, d'échapper aux conflits armés et aux dictatures et de leur laisser espérer un avenir meilleur.

La France se doit d'être irréprochable dans la prise en compte de ces situations et faire face humainement à la migration des personnes victimes des violences de ce monde.

Elle se doit de rester fidèle à sa tradition constitutionnelle de respect du droit d'asile pour les défenseurs de la liberté victimes de la répression dans leur propre pays.

Il faut permettre aux immigrés l'accès aux droits sociaux, à l'emploi et à la citoyenneté de résidence, en respectant la dignité qui leur est due.

La France doit être également active pour que cette orientation soit celle de toute l'Union Européenne en s'appuyant sur les textes essentiels sur les droits fondamentaux des personnes et des peuples adoptés par l'ONU et par les institutions de l'U.E. ou du Conseil de l'Europe.

Propositions

Pour le Mouvement de la Paix, l'exemplarité passe par la régularisation de la présence des immigrés dans notre pays, par le droit au séjour, le droit de travailler, de vivre en famille, de scolariser leurs enfants. Les étudiants étrangers doivent être considérés comme une chance pour le rayonnement de la France et leur apport éventuel à son économie.

Le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales pour les résidents étrangers non communautaires doit exister dans les mêmes conditions que pour les ressortissants des pays de l'Union Européenne.

L'accès à la nationalité française doit être facilité pour ceux qui y aspirent ainsi qu'à leurs enfants.

Nous exigeons que les dispositions soient prises par les collectivités locales et par l'Etat pour mettre en place une aide effective à l'acquisition de la pratique de la langue française.

Dans l'Union Européenne, la citoyenneté de résidence doit être établie pour les ressortissants des pays tiers et leurs droits sociaux, reconnus. Les situations administratives doivent être régularisées pour tous les « sans papiers ».

L'annulation de la dette des pays pauvres est nécessaire au profit de leurs besoins sociaux, sanitaires, éducatifs et de développement.

L'interdiction du commerce des armes contribuerait fortement à réduire les conflits et à s'orienter vers les coopérations pacifiques et réciproquement bénéfiques.

La solidarité internationale, les échanges entre les peuples, et en particulier les jeunes, doivent devenir le mode normal de relations entre les pays, se considérant non comme de possibles ennemis mais comme des partenaires.

La population immigrée ou réfugiée dans notre pays a depuis longtemps, tout au long de l'Histoire, prouvé dans sa grande masse, sa contribution économique, démographique, intellectuelle, artistique, humaine et solidaire à la vie, au développement et à la défense de la France et des valeurs républicaines. Leur présence, leur exemple, leurs liens avec leurs pays et cultures d'origine contribuent au rayonnement international de la France.

Cette population n'est pas un problème mais un atout dès lors que la République se comporte à son égard dans le respect des droits humains, sociaux, économiques et culturels qui lui permet une intégration réussie dans la société de notre pays.

Pour une FRANCE et une EUROPE actives en faveur de la **justice sociale**, de la participation démocratique, des services publics et de la protection sociale

Situation

Dans l'organisation générale de la société, la référence revient souvent à l'évaluation des objets, des situations humaines, des réalisations et des projets en fonction de critères essentiellement financiers. La finance est à la fois la mesure, le moyen et la finalité de toute chose.

Les potentialités de la révolution scientifique et technologique sont aussi revues en fonction de ces seuls critères au détriment d'une évaluation en fonction des besoins sociaux.

Dans ce contexte, l'éducation et la formation doivent aussi être rentables : celles qui génèrent des plus-values sont privilégiées par rapport à celles qui n'entrent pas dans une démarche marchande.

Il en va de même, bien sûr, dans les entreprises en ce qui concerne les circuits de production et de commercialisation des biens et des services. Les « licenciements boursiers » en sont une illustration.

Le poids des fonds de pension dans la capitalisation des entreprises montre aussi que la finalité n'est pas uniquement la satisfaction des besoins individuels et collectifs mais la recherche d'une rentabilité « à 2 chiffres » (supérieure à 10 %).

Les services publics qui ont comme objectifs d'apporter une réponse collective, nationale aux besoins sont de ce fait remis en cause.

La justice sociale qui se nourrit notamment de la participation démocratique et d'une protection sociale efficace, n'entre pas dans ces critères qui sont assis sur la recherche d'une rentabilité à court terme sans souci des répercussions à moyen et long termes.

L'existence des services publics, sous le contrôle de la collectivité et orientés vers des perspectives à long terme, ne doit pas permettre la réorientation vers le secteur privé des bénéfices obtenus.

Propositions

Le Mouvement de la paix considère que sans justice sociale, sans démocratie et sans développement des droits sociaux, culturels et citoyens, il ne peut y avoir de paix durable.

Et cela à tous les niveaux de la société, locale, régionale, nationale et internationale.

La santé, l'emploi, le logement et l'éducation sont des priorités pour l'avenir au même titre que les grands équipements collectifs comme ceux de l'énergie, des transports, de l'eau, etc. : les services publics sont l'outil et le garant que ces priorités sont bien respectées.

Pour se développer, les femmes, les hommes et les enfants doivent se voir garantir leurs besoins de base, fondamentaux, c'est à dire la nourriture, le logement, la santé.

Ce n'est qu'à cette condition que les aspirations intellectuelles et culturelles peuvent s'épanouir et que pourront être évités les rivalités et les conflits nés de la misère.

Comme l'indiquent les 8 points de la culture de la paix, la démocratie tant représentative que participative, la citoyenneté, les droits fondamentaux pour toutes les populations y compris les émigrés, sont dans notre conception de l'organisation d'une ville, d'une région, d'un pays et d'une planète.

Ils permettent de mener une vie humaine digne et en paix.

GLOSSAIRE

Explicitation des sigles et acronymes utilisés dans les fiches

AIEA : Agence Internationale de l'Énergie Atomique

CA : Chiffre d'Affaires

Campagne B-D-S : Campagne Boycott- Désinvestissement- Sanctions

CES : Conseil Économique et Social

CNAJEP : Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire

CPI : Cour Pénale Internationale

ECJS : Education Civique, Juridique et Sociale

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FMI : Fonds Monétaire International

G 8 : Ancien G7 + la Russie, groupe des 8 pays se considérant économiquement les plus importants du Monde

G 20 ; Groupe des 20 pays se considérant pays se considérant économiquement les plus importants du Monde

HCR : Haut Commissariat aux Réfugiés (organisme de l'Onu)

M 45 ou 51 : Missile nucléaire modèle 45 ou 51

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OPEX : Opérations militaires extérieures au territoire national

OSCE : Organisation de la Sécurité et de la Coopération en Europe

OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

PESD : Politique Européenne de Sécurité et de Défense

PIB : Produit Intérieur Brut

PNB : Produit National Brut

RESF : Réseau Education Sans Frontières

SNLE-NG : Sous-marin Nucléaire Lanceur d'Engins, Nouvelle Génération

TN 75 : Tête Nucléaire modèle 75

TNN : Tête nucléaire Nouveau modèle

TNP : Traité de Non Prolifération nucléaire

Traité ABM : Traité sur les Missiles Anti Balistiques

UA : Union Africaine

UE : Union Européenne

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (United Nations Children's Emergency Fund)

USA : États-Unis d'Amérique (mais le Brésil, le Canada et le Mexique sont aussi des États fédéraux américains)